

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN GUINEE (L'ITIE- Guinée)

I – INTRODUCTION

Le Vendredi 11/04/2014 à 10 heures 00 mn une réunion du comité de pilotage s'est tenue dans la salle des conférences du Ministère des Mines et de la Géologie sous la Présidence de Monsieur Guillaume CURTIS Président du Comité de Pilotage.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1. Examen des Termes de Référence (TDR) du Secrétariat International du l'ITIE ;**
- 2. Divers.**

DEROULEMENT :

Mr DIABY: Nous allons commencer notre réunion et je passe la parole au Président de Séance, Mr Guillaume.

Mr GUILLAUME : Bonjour tout le monde, nous sommes heureux de retrouver encore tout le monde ce matin. Vous savez depuis un certain moment, nous faisons ces réunions hebdomadaires.

Nous avons reçu un e-mail du Secrétariat International de l'ITIE pour préparer sa mission à Conakry. Nous allons travailler sur ça et les points divers. Cet e-mail sera lu et interprété par le Secrétaire Exécutif à l'ensemble du Comité de Pilotage qui va réagir et réagir de manière positive et rationnelle par ce qu'encore une fois nous sommes dans le compte à rebours pour la validation. Il n'y a aucune place pour aucune erreur. Sans plus tarder je passe la parole à Mr DIABY.

Mr DIABY: Merci Monsieur le Président, comme convenu la fois dernière, je vous fais lecture du résumé de la réunion du C.P ITIE/G du 28 Mars 2014. Après vous avez les explications sur ce qui est fait par rapport aux recommandations.

- On a effectué les conférences/débats dans certaines Universités, on a suspendu ces conférences à cause des congés de pâques.

- La conférence de presse à la Maison de la Presse a eu lieu à Coléah en présence du Président et du Vice-président du Comité. Cela s'est très bien passé.
- L'atelier avec la Douane a eu lieu le 09 avril 2014 à l'hôtel Mariador Palace.
- On a rencontré les représentants de la DNT, la Direction du Patrimoine de l'Etat, et la DNI, et leur avons adressée une lettre sur leur demande.
- La lettre à adresser à la BAD a été faite à propos du conciliateur. Elle a demandé des TDR, que nous avons déjà élaborés, il reste à les examiner avant de les envoyer bientôt.
- Le Président du Comité a obtenu le rendez-vous pour le Conseil de Supervision pour le **Lundi 14/04/2014**.

Voilà ce qui est fait dans le cadre des recommandations du Comité de Pilotage.

Mr GUILLAUME: Merci Mr Diaby, nous allons immédiatement aborder le 1^{er} point de l'ordre du jour qui est très important, mais avant, j'attends les réactions sur le résumé du PV du 28/03/2014.

Mr COKER: Je félicite le Secrétariat Exécutif. Pour le Cabinet MOORE STEPHENS, je pense qu'il est retenu pour la qualité des Rapports et sa disponibilité à Préfinancer et non pour le coût ; si c'est le coût alors à quelle date ? Il va falloir procéder à une comparaison (donc enlever coût).

Mr GUILLAUME: Nous allons corriger cela, Mr Coker, je veux qu'on trouve la bonne formule. Ils ont fait un bon travail et surtout le Préfinancement à été un atout. On ne doute pas de leur compétence mais il faut savoir l'énoncer.

Mr FALCONE: Si on parle de coût, on aura fait une comparaison entre trois propositions. Qu'on se limite sur la qualité des rapports, cela est suffisant. Même le préfinancement n'est pas nécessaire à mentionner.

Mr CHERIF : Je demande qu'on modifie le N°1 du résumé concernant le cabinet, je propose que le Comité recommande au Bailleur de reconduire Moore STEPHENS en raison de sa connaissance du terrain et de la qualité des rapports précédents.

Mr FALCONE : Le Comité de Pilotage est souverain. On est plus au moment de prise de décision. Il faut opter pour le mot "Retenu" selon l'ITIE chaque pays a son mécanisme.

Mr DIABY: Nous avons fait ce travail qui figure d'ailleurs dans la dernière version du PTBA à l'annexe et qui a été distribué à tous les membres. Dès après le Conseil de Supervision, nous allons rencontrer les Directions Nationales concernées et le CPDM.

FALCONE : La Commission a recommandé une réunion de concertation qui regroupe toutes les parties prenantes pour un débat cohérent.

Mr DABO : En ce qui concerne le Trésor et les Impôts, je ne trouve pas d'objection, ils seront à notre disposition, cela est acquis d'avance. Nous disons ce rendez-vous sera pour **Mardi 15/04/2014 à 14 heures.**

Mme CAMARA: Merci Mr le Président, j'interviens par rapport à la Méthodologie. Je pense qu'on doit examiner point/point ce document, étant donné que le point II concerne les TDR. S'ils ont pris le temps de nous les envoyer cela nous amène à faire un travail approfondi par rapport à ces mesures.

Une Commission aurait été mise en place pour revoir ce qui a été fait. Il y a eu un compte rendu verbal, moi je préfère toujours un document écrit sur le travail que nous faisons et qui sanctionne nos actes.

Mr COKER: Je rejoins Mme CAMARA dans ses remarques. On a lu ces TDR, il faut nous laisser lire en profondeur ces documents. L'obligation incombe au S.E. de relever point/point ce qui a été résolu et à la prochaine réunion le Comité ajoute son avis.

Mr GUILLAUME : Mme CAMARA a raison j'avais le problème du CPDM à cœur mais il faut passer en revue tous les points de ces TDR en détails.

J'aurai souhaité qu'on examine les TDR et que des observations soient faites par chacun et par écrit pour la prochaine réunion.

Mr SOUMAH : Pour le respect de la date du 15/04/2014 pour l'envoi du document qui sert d'élément de base pour la validation, est ce que la commission va terminer sur les mesures correctives avant cette date. Si ce n'est pas le cas, il faut les prévenir du changement de la date d'envoi et indiquer celle qui est retenue.

Mr GUILLAUME: Je demande et j'insiste à connaître ce qui reste à faire et quelles sont les difficultés qui persistent.

Mr FALCONE: On avait identifié des éléments dans le plan, telles que les cases à remplir. Une commission de travail s'est retrouvée dans le bureau du Secrétaire Exécutif pour évaluer la mise en œuvre des exigences. Les supports papiers et les supports électroniques sont disponibles. Vraiment, il ne reste pas grand-chose à faire. Si Mme Sandra était là elle aurait contribué à ce débat.

Mr SOUMAH : Les coupures des journaux et assemblage des Images, ne sont pas encore sur le Site, la dissémination dans les Universités et dans les préfectures, l'atelier avec la Douane, le rapport en détails sur la dissémination dans les préfectures il faut scanner les coupures des journaux, tout cela fait partie des recommandations du validateur, tout doit être approuvé par le Comité Pilotage.

Mr DABO : Mr DIABY, y a t-il des difficultés ?

Puisque l'assemblage doit se faire instantanément si les moyens existent. Tout devrait être prêt à ce moment. On a fait appel à une équipe de communication pour régler cela.

Mr DRAME: Le problème réel c'est la tenue du Conseil de supervision à mon avis pour la publication du PTBA.

Mr KABA: Pour le Site Web tout peut être fait au plus tard d'ici demain : les coupures des journaux et leur assemblage, montage, scanné, vérification etc. Si nous avons les documents à disposition, tout sera prêt dans deux heures de temps.

Mme CAMARA : Monsieur le Président, si je comprends Mr SOUMAH a énuméré des documents qui doivent être approuvés par le Comité de Pilotage, ceci dit, c'est de prendre un consultant à l'avenir qui dès après nos activités rend compte immédiatement par un document écrit. Tout travail en commission doit être sanctionné par un écrit. Je souhaite que les remarques de la Dame de l'ITIE soient insérées dans le PTBA, et puisqu'on va être évalué sur la base des documents, il faut qu'on en tienne compte.

Mr GUILLAUME: Quels sont les documents qui restent à approuver ? **Trois documents.**

Nous allons chez le Premier Ministre avec deux points à l'ordre du jour : approbation du PTBA et la Situation actuelle de l'ITIE/G.

Mr DIABY : Le document complet se trouve à l'annexe du PTBA, je vous invite à bien lire et chacun verra le statut réel. Je crois que toutes les mesures correctives sont satisfaites avec les rapports et l'étude de cadrage. Mr KABA est entrain de finaliser les coupures des journaux.

Mr CHERIF : Je propose qu'une commission ad hoc puisse évaluer tous les documents justificatifs et les mettre dans les box.

Mr FALCONE: Nous, notre mission était de constater et soumettre au Secrétariat Exécutif tous les éléments passés en revue. Mais, souvent les gens ne sont pas disponibles à travailler en groupe. On se retrouve à trois sur des questions significatives.

Mr GUILLAUME : Mercredi 16/04/2014 à 10h

- Réunion pour approbation des documents et la revue des TDR envoyés par l'ITIE/International
- Ecrire à l'ITIE/International du changement de la date d'envoi des documents.

Mr SOUMAH : Pour la lecture des TDR avec les commentaires.

- REACTIONS APRES LECTURE

Mr COKER : Sur le point I, je veux qu'on réfléchisse sur le mécanisme d'une réponse rapide.

Mr FALCON : On peut travailler en temps réel avec les Informaticiens. Mme SANDRA pourra nous être utile.

Mme CAMARA : On pourra écrire nos commentaires pour Mercredi. Je pense que le point B parle de calendrier, ce qui nous amène à établir notre propre chronogramme de la Validation, une réaction écrite par rapport à ces délais.

Le 4^e paragraphe nous indique qu'ils ne sont pas d'accord sur toutes les réponses positives du validateur en notre faveur, ce passage est très important. Ainsi il faut isoler les deux exigences, ressortir dans la rédaction, les remarques pertinentes et s'identifier à l'intérieur de tout cela.

Mr COKER : Je veux m'assurer qu'au niveau du Secrétariat Exécutif que tous les documents et supports sont bien classés et bien rangés.

Mr SOUMAH : On a besoin des rapports des commissions qui ont eu à travailler.

Mr CHERIF : Nous avons jusqu'à Mercredi pour faire le narratif que le Comité doit approuver avant son envoi. A partir de ce Mercredi, ils peuvent nous poser des questions, qui va répondre ?

Mr SOUMAH : Les questions simples peuvent être répondues par le Secrétariat Exécutif, mais d'autres le seront par le Comité de Pilotage même s'il faut convoquer des réunions extraordinaires.

Mr GUILLAUME : Il faut impliquer tout le monde, à la moindre alerte que chacun se tienne prêt à répondre.

Mr DRAME : Ils ont posé la question à savoir quelle est la différence entre le plan Post-validation et le plan triennal. On va essayer de modifier une partie du plan de travail.

Mr COKER : Je veux dire à Mr DRAME que ces gens veulent tout simplement s'assurer que leur compréhension est la nôtre ; il faut en tenir compte. Ce plan d'action est pré et post-validation.

Mme CAMARA : J'avais demandé à Mr DRAME de ne pas faire allusion au PTBA 2014 dans le narratif. Je ne suis pas étonnée que la question soit posée.

Mr AKOUMBA : Nous avons réunion au Conseil de Supervision le Lundi 14/04/2014 pour examen et approbation du PTBA. Quel est le lien entre le document qui sera soumis au C.S. et celui que le Comité doit approuver le Mercredi au niveau du Comité de Pilotage.

Mr FALCON : Le C.S va approuver le Budget Annuel et les activités jusqu'à 2015 ainsi que la situation actuelle de l'ITIE/G.

Mr COKER : Ce qui est important qu'on est une approbation du document de base.

Mr DIABY : Dans les textes il est dit d'approuver le Budget (PTBA) annuel ; et si on lui soumet le Triennal, il peut donner son avis après avoir examiné.

Mr AKOUMBA : En cas de divergence entre le C.S et nous, de quelle manière, allons nous gérer par rapport au délai imparti ? Ma suggestion est que le conseil de Supervision nous donne mandat. Et en cas de clarification, nous pourrions reprendre.

Mr GUILLAUME : C'est un cas extrême que je n'envisage pas. La sagesse recommande que le conseil de Supervision nous suive.

Pour la clarification, il ya une commission qui s'en occupe pour répondre à AKOUMBA. Demandez à Mr DIABY, comment les **Six cent trente sept mille dollars (637 000\$)** ont été obtenus, la décision est venue du plus haut niveau.

Mr AKOUMBA : Il faut mettre sur papier le quitus qu'on donne au S.E. étant organe d'Administration pour répondre aux questions simples et pour les autres questions, le comité de pilotage s'en charge.

Mr COKER : Quand c'est le S.E qui doit répondre qu'il y aille et rende compte au comité de pilotage et qu'on mette dans le Procès Verbal pour valider.

Mr CHERIF : Vous avez déjà **Six cent trente sept mille dollars (637 000 \$)** sur le compte, le GAP est ressorti en totalité. Le GAP tient compte de ce qui est là, il fait partie des moyens existants et la présentation est à revoir Mr DRAME.

Mr AKOUMBA : Il faut s'assurer de la logique de nos box. Faire un fichier pour les preuves et les envoyer par anticipation avant qu'on nous le demande. Au même moment cela prouverait notre bonne foi.

Mr CHERIF : Tous les fichiers qui seront scannés et disponibles feront l'objet d'un narratif.

Mr AKOUMBA : Des membres de l'Exécutif on dit que l'Etat a payé une caution à l'ITIE/G, on nous questionne en tant que Société Civile, or la Société Civile a droit au vote au C.A de L'ITIE Internationale comme vous devez le savoir. Il faut que nous soyons au même niveau d'informations.

Mr GUILLAUME : J'approuve ce que AKOUMBA a dit, à ce que nous soyons au même niveau d'informations et en même temps que nous restons solidaires. S'il ya une divergence, il faut la soigner maintenant.

Mr DABO : Guillaume a tiré une conclusion qui a servi de réponse à AKOUMBA. C'est à la fois sa question et sa réponse. Nous sommes dans une dynamique où les uns et les autres disent les insuffisances qu'ils auraient remarquées. Devenir un pays à vocation Minière, c'est une joie pour tout le monde. L'intérêt de la Guinée avant tout. La Guinée est commune à nous tous.

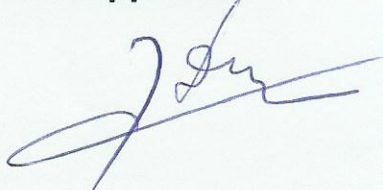
« SI JAMAIS IL Y A GAP CELA SERA RESOLU DANS LA LFR »

Mr GUILLAUME : Merci Mr DABO, j'avais eu un peu froid dans le dos.

CONCLUSION : le comité a décidé de revoir les TDR lors de sa réunion du mercredi 16 avril 2014 ainsi que les recommandations de l'atelier du 09 avril 2014.

Séance Levée à 13h

Le Rapporteur



Mr Mamadou DIABY

Le Président



Mr Guillaume CURTIS

